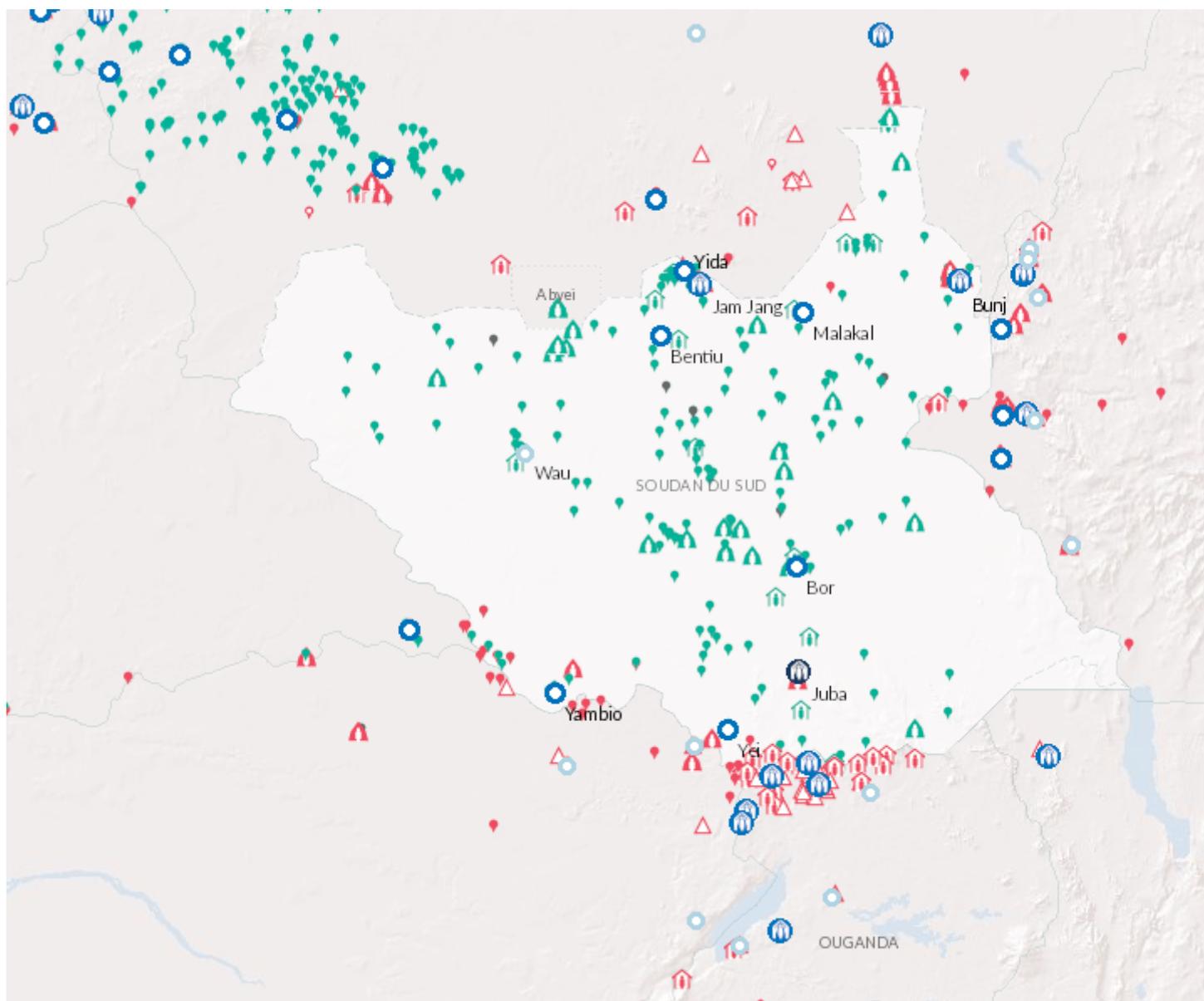


Opération: Soudan du Sud



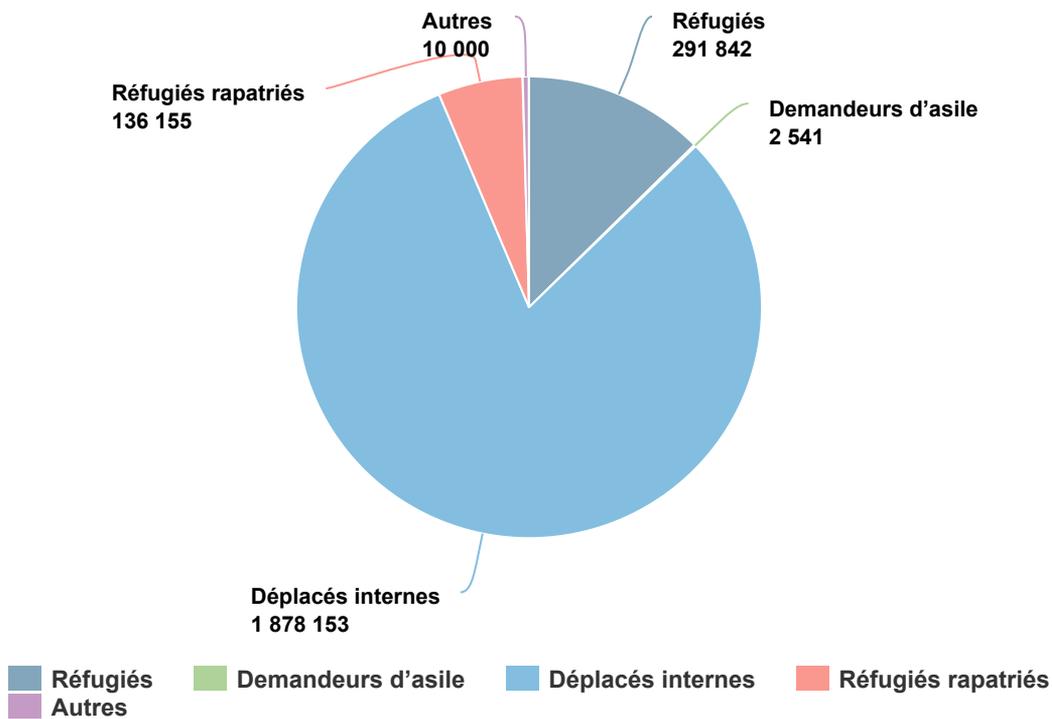
## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 5% EN 2018

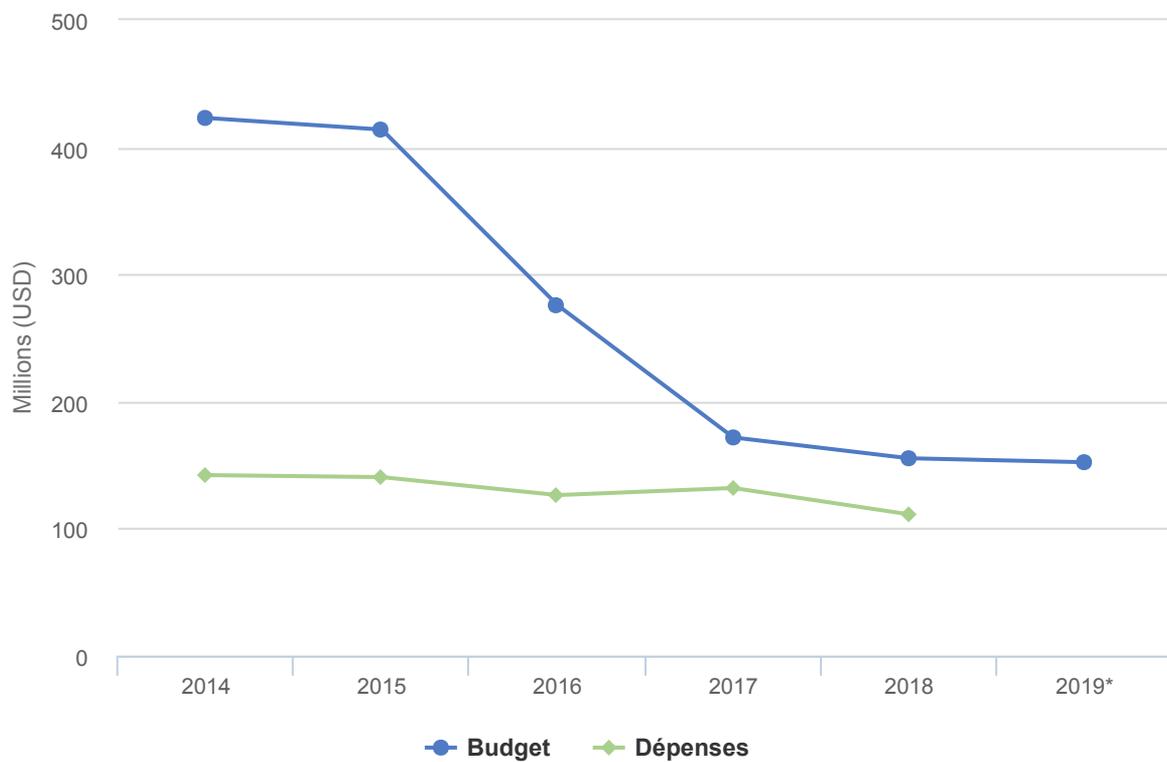
---

<b>2018</b>	2,318,691
<b>2017</b>	2,202,145
<b>2016</b>	2,870,538

---



## Budgets et Dépenses - Soudan du Sud



## Contexte opérationnel

Plus tôt en 2018, des attaques contre le HCR et d'autres complexes humanitaires dans le comté de Maban ont eu des répercussions négatives sur l'environnement opérationnel au Soudan du Sud, ce qui a spécialement affecté la fourniture de services de protection et d'assistance aux réfugiés.

Des améliorations marquées dans les conditions de sécurité ont été notées presque partout dans le pays après la signature de l'accord revitalisé sur le règlement du conflit dans la République du Soudan du Sud en septembre 2018 ; et un net recul des affrontements militaires a été signalé à la fin de l'année. Ces progrès ont permis aux acteurs humanitaires d'opérer avec des interruptions minimales, à l'exception de quelques zones dans les États d'Équatoria-Central et d'Équatoria-Occidental.

Le Soudan du Sud a adopté sa loi nationale sur les réfugiés en 2012 et a adhéré à la Convention de l'OUA de 1969 en juin 2016. Le plaidoyer auprès des parlementaires et des autorités exécutives en 2018 a conduit le Président à signer les instruments d'adhésion à la Convention de 1951 et son Protocole de 1967. Fin 2018, le Soudan du Sud est devenu le 143<sup>ème</sup> État à ratifier aussi bien la Convention de 1951 que son Protocole de 1967.

Le nombre de retours spontanés a augmenté régulièrement, avec jusqu'à 142 000 réfugiés sud-soudanais qui seraient rentrés spontanément entre novembre 2017 et décembre 2018. Pour la plupart, soit près de 85%, les réfugiés rapatriés n'ont pas été en mesure de parvenir dans leur lieu d'origine ou à l'endroit où ils souhaitaient revenir et ils sont donc rentrés dans des zones abritant déjà un grand nombre de déplacés internes, ce qui a exercé des pressions accrues sur les infrastructures et les ressources.

## Tendances démographiques

En 2018, le Soudan du Sud a accueilli près de 292 000 réfugiés et plus de 2 500 demandeurs d'asile (dont 83% de femmes et d'enfants), dont une majorité, soit près de 93%, originaires du Soudan. Environ 90% des réfugiés résidaient dans des camps au nord du pays. Comparé à 2017, le nombre de réfugiés nouvellement arrivés a augmenté de 21% pour atteindre 19 600 (en grande partie originaires du Soudan). Tous les réfugiés ont été enregistrés individuellement par le système de gestion de l'identité biométrique (BIMS) et ont reçu un document d'identité de réfugié.

En 2018, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays s'élevait à 1,87 million, dont près de 209 900 étaient hébergées dans les sites de protection des civils de la MINUSS, alors que dans leur grande majorité, les déplacés internes étaient logés par les communautés hôtes et dans des sites spontanés, pour beaucoup dans des régions éloignées avec une infrastructure limitée, une mauvaise accessibilité et des difficultés majeures de sécurité.

## Chiffres clés :

- 700 000 déplacés internes ont bénéficié d'interventions de protection
- 70 820 enfants réfugiés ont été inscrits dans l'enseignement primaire et 20 340 dans des écoles secondaires
- 60 000 familles de déplacés internes avec des vulnérabilités spécifiques ont été aidées avec des articles de secours essentiels et des abris d'urgence
- 51 570 cartes d'identité de réfugié ont été délivrées
- 19 600 réfugiés nouvellement arrivés ont été enregistrés et aidés avec des articles de secours essentiels et des abris
- 14 240 familles réfugiées ont obtenu des kits pour les moyens de subsistance
- 1 160 cas de violences sexuelles et de genre signalés au HCR ont reçu un soutien médical, juridique et psychosocial et une aide aux moyens de subsistance pendant la phase de convalescence

## Principales réalisations :

Le HCR a continué d'apporter protection et assistance aux réfugiés, en coopération avec le Gouvernement et d'autres partenaires. Des efforts spécifiques ont été menés pour soutenir la prévention de l'apatridie et les interventions axées sur la protection des déplacés internes.

Le plaidoyer auprès des parlementaires et des autorités exécutives en 2018 a permis l'adhésion à la Convention de 1951 et au Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés.

*Réponse en faveur des réfugiés :*

- Les activités de protection se sont centrées sur la réception, l'enregistrement et la délivrance de documents d'identité.
- Des campagnes ont été réalisées pour sensibiliser à l'importance du caractère civil des camps, en favorisant la participation communautaire et la coexistence pacifique avec les communautés d'accueil.
- Des services multisectoriels essentiels comme l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé, la nutrition et l'éducation ont été assurés dans tous les camps de réfugiés où l'accès était permis. Près de 14 200 réfugiés ont reçu des kits pour faciliter leurs moyens de subsistance et des terres ont été obtenues pour les activités agricoles des réfugiés.
- La « stratégie de sortie » du site d'installation de Yida a constitué une priorité avec près de 19 500 réfugiés transférés à Pamir et Ajoung Thok en 2018.

*Réponse en faveur des déplacés internes :*

- Le HCR a continué de diriger le groupe sectoriel de la protection et a codirigé le groupe sectoriel de la coordination des camps et la gestion des camps pour la réponse aux déplacés internes. Il a assuré une assistance en matière de protection en apportant des services de proximité, en renforçant les structures communautaires, en donnant des conseils, en identifiant les personnes avec des besoins spécifiques, en délivrant une aide matérielle ciblée et/ou en orientant les personnes vers les services compétents.
- Près de 60 000 familles de déplacés internes avec des vulnérabilités spécifiques ont obtenu une assistance matérielle avec notamment des articles de secours essentiels et des abris d'urgence.

*Prévention de l'apatridie*

- En étroite coopération avec le Gouvernement, le HCR a aidé à délivrer des certificats de nationalité à près de 1 400 personnes auparavant apatrides. Depuis 2012, le HCR a aidé plus de 13 000 personnes risquant l'apatridie à obtenir des certificats de nationalité au Soudan du Sud.

## Besoins non satisfaits

La mobilisation des ressources pour l'opération en faveur des réfugiés continue d'être difficile au beau milieu de la crise des déplacés internes.

Des lacunes substantielles demeurent pour satisfaire les besoins en protection et assistance des réfugiés, des déplacés internes et des personnes risquant l'apatridie, du fait de l'insécurité générale dans le pays et du manque d'infrastructure et de services essentiels.

Les principales difficultés étaient les suivantes :

- Maintenir le caractère civil et humanitaire de l'asile dans les camps de réfugiés dans les États d'Équatoria-Central, d'Unité et du Nil supérieur. L'accès à la justice dans la plupart des sites reste précaire, en raison de l'absence de structures judiciaires formelles adaptées ;
- Il est nécessaire de mener d'autres activités de plaidoyer et d'apporter une aide juridique supplémentaire ;

- Le manque de personnel médical qualifié, notamment de sages-femmes, dans les services de maternité des camps de réfugiés et des hôpitaux de référence ;
- Un accès insuffisant aux latrines familiales et aux équipements de lavage des mains ;
- les capacités limitées du point de vue des salles de classe et des enseignants. Près de 245 salles supplémentaires sont requises pour décongestionner les écoles dans les camps de réfugiés et 150 enseignants supplémentaires sont nécessaires pour respecter la norme d'un enseignant pour 50 élèves ;
- L'accès aux services pour les déplacés internes a été compromis par l'insécurité et le déclin économique ;
- Les viols et d'autres types de violences de genre sont restés endémiques, mais sont largement sous-déclarés.



# Dépenses 2018 - Soudan du Sud | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Budget final</b>	<b>120,077,582</b>	<b>1,505,682</b>	<b>33,704,059</b>	<b>155,287,323</b>
	35,420,359	1,006,895	24,201,818	60,629,072
<b>Total des fonds disponibles</b>	<b>35,420,359</b>	<b>1,006,895</b>	<b>24,201,818</b>	<b>60,629,072</b>

<b>Dépenses par objectif</b>				
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Cadre juridique et politique	747,912	664,729	705,516	2,118,157
Aide juridique et recours judiciaires	854,720	0	770,169	1,624,889
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	682,087	0	0	682,087
<b>Sous-total</b>	<b>2,284,719</b>	<b>664,729</b>	<b>1,475,685</b>	<b>4,425,133</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Enregistrement et établissements des profils	1,959,637	0	739,656	2,699,293
Procédures de détermination du statut de réfugié	883,773	0	0	883,773
Documents individuels	476,584	342,166	22,272	841,022
<b>Sous-total</b>	<b>3,319,994</b>	<b>342,166</b>	<b>761,928</b>	<b>4,424,088</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
Protection contre la criminalité	1,488,192	0	0	1,488,192
	0	0	1,833,005	1,833,005
Prévention et interventions liées aux VSS	3,231,369	0	1,361,279	4,592,647
Protection des enfants	2,215,075	0	0	2,215,075
<b>Sous-total</b>	<b>6,934,636</b>	<b>0</b>	<b>3,194,283</b>	<b>10,128,919</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Santé	8,847,404	0	0	8,847,404
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	2,196,868	0	343	2,197,211
Nutrition	3,088,794	0	0	3,088,794
Sécurité alimentaire	969,591	0	0	969,591
Eau	2,857,244	0	0	2,857,244

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Hygiène et assainissement	2,597,666	0	0	2,597,666
Abris et infrastructures	6,841,314	0	1,186,181	8,027,495
Énergie	690,981	0	0	690,981
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	3,669,451	0	1,822,123	5,491,574
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,383,824	0	1,596,795	2,980,619
Éducation	7,681,287	0	180	7,681,467
<b>Sous-total</b>	<b>40,824,425</b>	<b>0</b>	<b>4,605,622</b>	<b>45,430,047</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				
Mobilisation communautaire	1,513,743	0	2,268,360	3,782,103
Coexistence avec les communautés locales	1,055,998	0	1,472,268	2,528,266
Ressources naturelles et environnement partagé	1,186,739	0	0	1,186,739
Autosuffisance et moyens d'existence	4,691,266	0	0	4,691,266
<b>Sous-total</b>	<b>8,447,746</b>	<b>0</b>	<b>3,740,627</b>	<b>12,188,374</b>
<b>Solutions durables</b>				
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	0	1,234,864	1,234,864
Retour volontaire	0	0	1,313,217	1,313,217
Réinstallation	473,614	0	0	473,614
<b>Sous-total</b>	<b>473,614</b>	<b>0</b>	<b>2,548,080</b>	<b>3,021,694</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Coordination et partenariats	0	0	1,491,959	1,491,959
Gestion et coordination des camps	1,200,218	0	0	1,200,218
Relations avec les donateurs	499,723	0	0	499,723
<b>Sous-total</b>	<b>1,699,942</b>	<b>0</b>	<b>1,491,959</b>	<b>3,191,900</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Approvisionnement et logistique	8,402,093	0	4,475,428	12,877,521
Gestion des opérations, coordination et appui	12,738,761	0	2,744,352	15,483,113
<b>Sous-total</b>	<b>21,140,854</b>	<b>0</b>	<b>7,219,780</b>	<b>28,360,635</b>
<b>Dépenses totales en 2018</b>	<b>85,125,929</b>	<b>1,006,895</b>	<b>25,037,966</b>	<b>111,170,790</b>

